

L'agriculture jurassienne à la croisée des chemins

Autor(en): **Walzer, Didier**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Défis / proJURA**

Band (Jahr): - **(2017)**

Heft 5

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-823978>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



L'agriculture jurassienne à la croisée des chemins

Pan important de l'économie régionale, l'agriculture fait face à de nombreux défis. Mais sa qualité générale, ses produits de proximité et la cote de popularité dont jouit le monde agricole plaident en faveur d'une certaine confiance, malgré les obstacles.

Par Didier Walzer
Photos Roger Meier/Bist



Olivier Girardin, directeur de la Fondation rurale interjurassienne (FRI): «L'acte de se nourrir a plus de valeur et de sens que jamais.»

L'agriculture jurassienne représente 7% des emplois du canton du Jura et 4% de son PIB (produit intérieur brut) – idem pour le Jura bernois –, soit plus du double de la moyenne suisse. Les exploitations se caractérisent chacune par leur aspect unique en fonction du type de production et de leur situation (plaine ou montagne).

En 2015, le canton du Jura comptait 2904 emplois dans l'agriculture (54% à plein temps).

«Le secteur primaire constitue donc un important apport pour la région. Toutefois, le nombre d'exploitations diminue. L'objectif politique visait une stabilisation à 1000 dans le canton du Jura, et nous en sommes actuellement à 950 environ – 550 dans le Jura bernois», indique Olivier Girardin, directeur de la

Fondation rurale interjurassienne (FRI), à Courtemelon et Loveresse, une des rares institutions, soit dit en passant, à fonctionner pour les deux territoires depuis le refus massif du Jura bernois, fin 2013, de lancer un processus de consultation visant à un rattachement au canton du Jura.

La taille moyenne d'une exploitation atteint 20 hectares dans notre pays, contre 40 dans le Jura et le Jura bernois. «Des dimensions assurant en théorie une certaine viabilité, même si la grandeur n'est pas toujours une garantie», nuance notre interlocuteur. D'une exploitation à l'autre, les différences extérieures ne sautent pas toujours aux yeux. Elles se mesurent à l'interne, dans les choix et investissements du propriétaire. Ainsi, le lait

d'industrie – utilisé pour la consommation directe et non pour la fabrication du fromage – rapporte actuellement 55 centimes le kilo après avoir atteint jusqu'à 1 fr. 07 (avant l'introduction des paiements directs; voir plus loin). La production coûte donc davantage qu'elle ne laisse d'argent dans la caisse de l'agriculteur. Cela pousse par conséquent les exploitants à agrandir leur domaine et à produire davantage ou à se diversifier. L'évolution structurelle de la branche est marquée par un nombre toujours plus important de domaines à cultiver. Et face à des familles paysannes qui se retrouvent souvent seules devant l'ampleur de leur tâche, des communautés d'exploitations ont vu le jour, qui regroupent plusieurs exploitations agricoles.

audit
transjurane

atj

fiduciaire
transjurane

ftj

Aude Saunier Bregnard
Experte-comptable diplômée

Axel Amsler
Expert-comptable diplômé

Tél.: 032 423 05 50

Bernard Seeger
Expert fiduciaire diplômé

Claude Mertenat
Agent fiduciaire avec brevet fédéral

Tél.: 032 421 42 80

Rue de la Jeunesse 2, 2800 Delémont

ENTREPRISE DU



GAZ S.A.

CHAUFFAGE | SANITAIRE

DEPANNAGE 24/24 | SERVICE DES EAUX

Porrentruy | 032 465 96 20

Delémont | 032 422 29 25

info@gazsa.ch | www.gazsa.ch

depuis 1904 seit 1904 dal 1904 since 1904



Quelque 20 % d'exploitations en agriculture biologique en 2020

Bien que le lait demeure un produit important pour l'agriculture jurassienne, il a cependant tendance à perdre de l'importance par rapport à la production de viande, le précieux liquide ne nourrissant plus suffisamment son homme, comme on l'a vu. On estime, aujourd'hui, que plus de la moitié des exploitations l'ont abandonné. La production agricole jurassienne est

dépendante du marché national, vu le faible bassin de population et l'absence de grandes structures de transformation. «D'autres se sont lancées dans la production d'œufs, la production de viande de poulet et beaucoup misent désormais sur le bio, tant et si bien qu'en 2020 nous devrions arriver à l'objectif de 20 % d'exploitations en agriculture biologique dans le Jura», estime Olivier Girardin.

Le potentiel est réel en raison d'une

demande accrue de la part des consommateurs depuis plusieurs années pour des biens à haute valeur ajoutée pour lesquels on n'utilise ni engrais minéraux, ni produits phytosanitaires.

Mais il est également utile de rappeler que la Suisse dispose également de règles dites PER (prestations écologiques requises) destinées à favoriser des exploitations ménageant l'environnement et celles qui respectent ces règles bénéficient en contrepartie des paiements directs aux exploitants.

Parmi les critères requis, 7 % des terrains doivent être dévolus à la biodiversité. C'est-à-dire que, même si c'est une agriculture intégrée respectant les règles PER qui prédomine, il est interdit d'utiliser des engrais minéraux et des produits phytosanitaires de manière non réfléchie et raisonnée. Quant aux dates de fauche, elles doivent être respectées et les sols protégés contre l'érosion.

Ces diverses mesures sont fixées dans le cadre de la politique agricole (PA) 2014-2017, qui vise à cibler encore mieux les critères aboutissant au versement des paiements directs, grâce à des outils bien définis permettant de rétribuer les tâches de l'agriculture en faveur de l'entretien des paysages et de la biodiversité, ainsi que de la préservation des ressources naturelles. La production alimentaire étant rétribuée, elle, par les marchés.

Les règles du Swissness plaident également en faveur de notre pays, du Jura et du Jura bernois, avec la volonté de déclarer et de promouvoir la provenance des produits alimentaires suisses non transformés (à 100 % pour le lait, par exemple) et à 80 % pour ceux nécessitant une transformation à la base. «C'est une vraie chance pour l'agriculture helvétique, qui produit selon des standards élevés», assure le directeur de la FRI.

Les débouchés de l'agriculture

Le premier d'entre eux est de travailler avec sa famille ou de reprendre une exploitation. Cela constitue un véritable enrichissement personnel, un bagage acquis pour la vie, où l'on touche à tout: bétail, mécanique, nature, etc. Il est cependant difficile, pour un non-agriculteur, de reprendre une exploitation. La législation facilite une transmission dans le cadre familial, calculée sur la valeur de rendement. C'est donc financièrement supportable. Sinon, il faut disposer de passablement de fonds propres. Ce qui n'est pas à la portée de chacun. Par conséquent, il arrive souvent que des agriculteurs d'autres régions suisses disposant des fonds propres suffisants puissent reprendre des exploitations jurassiennes sans successions», explique Olivier Girardin.

Outre la profession d'agriculteur – la formation dure 3 ans – et si l'on prend toute la filière, ainsi que la transformation des produits, il existe des opportunités d'emplois dans les organisations agricoles en amont ou en aval de la production. La Fondation rurale interjurassienne, elle-même, fournit des possibilités d'emplois dans le canton du

Jura et le Jura bernois: 80 personnes y travaillent, dont 35 dans l'enseignement, le conseil, les filières alimentaires et le domaine fiduciaire, dont une trentaine d'ingénieurs agronomes.

À l'extérieur de la région, Landi ou sa maison-mère, Fenaco, sont d'importants pourvoyeurs d'emplois. «Mais 80 à 90 % des personnes qui se lancent dans la formation d'agriculteur ou d'agricultrice ont pour objectif de reprendre une exploitation et de travailler à leur propre compte», précise le directeur de la FRI.

Précisons que dans le Jura et le Jura bernois, le potentiel de reprise d'une exploitation hors cadre familial est limité. «Ainsi, quelqu'un qui se lancerait dans la formation d'agriculteur dans ce but unique courrait de forts risques de ne pas obtenir ce qu'il souhaite.» Par ailleurs, l'on peut suivre une formation supérieure d'ingénieur agronome, d'agrocommerçant ou d'agrotechnicien. Employeurs potentiels pour de telles professions: les coopératives agricoles, la distribution, l'administration publique, la défense des intérêts professionnels, la formation et le conseil agricole.

Une production agricole de qualité dans la région

Le Jura se distingue par une production agricole de qualité avec une industrie alimentaire peu présente, mais une forte implantation de fromageries, boulangeries, boucheries artisanales, etc. Cela sous-entend aussi qu'il y a des débouchés économiques et du potentiel dans la transformation alimentaire. «Les boulangers, par exemple, sont certes sous pression avec la concurrence des grandes surfaces. Toutefois, la mise en avant des produits régionaux est incontestablement un atout pour eux, relève Olivier Girardin. Il suffit de voir le succès remporté par le marché à Delémont, le samedi matin, pour en être convaincu. Il vaut de toute façon mieux miser sur la qualité que sur une hypothétique augmentation des prix pour les denrées de base.»

C'est pour pallier ce problème dans l'agriculture que les paiements directs ont été introduits en 1992. Ils représentent 25 à 30% du chiffre d'affaires des exploitants. On ne peut cependant pas les considérer comme la panacée. Pour les toucher, l'État attend des agriculteurs un certain nombre de prestations – qu'il vérifie – et avec lesquelles il faut être à jour. Ce que les familles paysannes ne vivent pas toujours très bien, car les procédures d'octroi et de contrôle sont parfois pesantes. «L'agriculteur doit disposer de compétences techniques, d'entrepreneur et de gestionnaire de son exploitation. C'est compréhensible, mais il n'est pas toujours évident de changer de paradigme à 50 ans ou plus lorsqu'on a au préalable vécu dans un environnement complètement différent.»

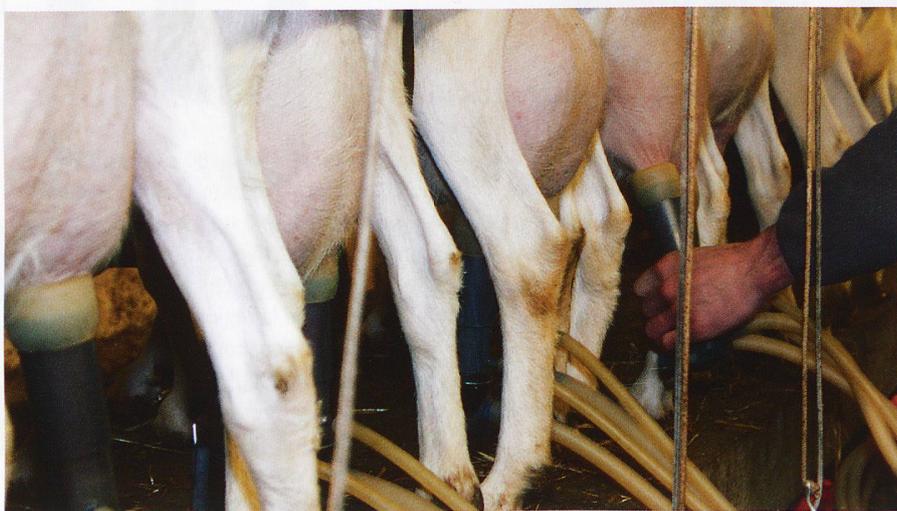
En résumé, une part importante du revenu agricole est liée à la politique, qui souhaiterait par ailleurs simplifier

les procédures d'octroi des paiements directs, ce qui n'est pas aisé vu les exigences fixées.

Avenir teinté d'inquiétude

Si l'on se projette dans 30 ans, il y a quelques motifs d'inquiétude pour l'agriculture jurassienne. «Au rang de ceux-ci, l'ouverture des frontières et

les barrières tarifaires qui s'érodent, explique Olivier Girardin. Il demeure en outre un certain protectionnisme en Suisse, qui permet de maintenir des prix relativement élevés. Ce qui explique la problématique du tourisme alimentaire puisque la viande, le lait et les céréales sont parfois deux fois moins chers en Europe que chez nous.



Les métiers de l'agriculture de nouveau séduisants

Par rapport à la situation qui prévalait il y a une trentaine d'années, il n'est pas difficile, aujourd'hui, d'intéresser les jeunes aux métiers de l'agriculture. On est très loin de l'image peu valorisante qui collait alors parfois aux bottes du paysan. La famille figure au premier rang dans cet état de fait. «La transmission du patrimoine, l'ancrage à la terre et à la nature, sont fortement marqués dans ce secteur», confirme Olivier Girardin, directeur de la Fondation rurale interjurassienne. Hors séraï également, les personnes intéressées à l'agriculture ne manquent

pas. Ce qui les séduit? Le contact avec les animaux, la nature, le travail à l'extérieur...

Par ailleurs, une proportion de plus en plus importante de filles suivent la formation d'agricultrice (20 à 30% du total), une évolution réjouissante. La mécanisation croissante leur ouvre des perspectives nouvelles, car, par le passé, la profession était beaucoup plus physique que de nos jours. Et puis, la sensibilité féminine fait qu'elles ont un rapport particulier avec les animaux et avec tout ce qui concerne la gestion d'une exploitation.

Dans ce contexte de concurrence dans l'alimentation, nous ne pouvons pas nous différencier au niveau des volumes, mais en revanche dans le positionnement et la qualité des produits.» Cela implique de parier, outre le bio, les labels IP-Suisse, Natura, Suisse-Garantie, Regio-Garantie et les produits AOP et IGP, sur une production

des denrées alimentaires ménageant l'environnement, une agriculture de proximité, le traitement respectueux des animaux – par exemple, la durée du parcours pour conduire une bête à l'abattoir en Suisse est bien plus courte qu'en Europe –, car les consommateurs veulent désormais savoir d'où vient et comment est produit ce qu'ils mangent.

Olivier Girardin est convaincu qu'ils s'intéresseront de manière accrue au contenu de leur assiette. Une tendance inscrite dans la durée. Les scandales alimentaires, la protection de l'environnement conduisent à la recherche d'une alimentation de proximité et de qualité avec une traçabilité exemplaire. À la fois pour sa santé et afin de réduire son empreinte écologique.

L'acte de se nourrir a donc plus de valeur que jamais et le client est de plus en plus conscient du rôle qu'il a à jouer. C'est pourquoi l'agriculture jouit d'une belle cote de popularité aujourd'hui, ce qui n'était pas forcément le cas voici une trentaine d'années. «L'époque est à un retour aux valeurs de base, celles de la terre et à ce besoin fondamental qui est celui de se nourrir de manière saine et équilibrée. Et il est évident qu'une région comme la nôtre a des atouts à faire valoir de ce point de vue», conclut le directeur de la Fondation rurale interjurassienne.



Les espaces herbagés et mixtes du paysage jurassien sont voués à l'élevage bovin et à celui du cheval Franches-Montagnes.

www.frij.ch

Une profession à large spectre : gestionnaire en intendance

La Fondation rurale interjurassienne est l'ancienne école ménagère. Elle propose une formation polyvalente, qui n'a rien à voir avec l'agriculture : gestionnaire en intendance. Les candidat(e)s à ce CFC touchent à l'entretien du milieu de vie, aux techniques de nettoyage, à l'alimentation, à l'accueil et à l'administration, ainsi qu'à la santé.

Dans le détail, les apprenti(e)s se for-

ment aux bases de la cuisine, à l'entretien du linge, au nettoyage et à prendre soin de personnes dépendantes.

Principaux employeurs ? Les hôpitaux, les EMS, la Fondation pour l'aide et les soins à domicile (FASD), la restauration, les crèches et les ménages privés.

Le vieillissement de la population offre des perspectives d'avenir aux gestionnaires en intendance et, quoi qu'il en

soit, les bases acquises sont utiles tout au long de l'existence et pour la vie de tous les jours et peuvent être valorisées dans divers corps de métiers.

La proportion de femmes est plus élevée que dans d'autres branches, par opposition à la profession d'agriculteur, qui reste majoritairement masculine.